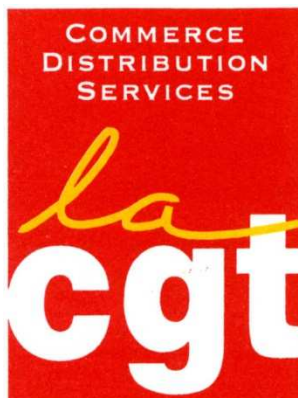


Communication Clic-P

Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris



COMMERCE INTERDÉPARTEMENTAL
ILE-DE-FRANCE (SCID)



La loi Macron, c'est vraiment tout pour les patrons !

Outre de nombreuses mesures défavorables aux salariés (licenciements collectifs, inspection du travail, prud'hommes, délit d'entrave), la loi Macron porte en germe la fin du repos dominical dans le commerce et, à terme, dans une multitude de professions connexes (transports, nettoyage, crèches, banques, poste...). Si ses effets probables sur la croissance et sur l'emploi sont très controversés, y compris dans les rangs des économistes, nul ne conteste les effets désastreux de cette déréglementation sur le plan sociétal, notamment sur la question essentielle de la garde des enfants.

Dans son projet de loi, le ministre de l'Économie avait aussi prévu une part de tarifs variables pour les notaires, huissiers et mandataires judiciaires pour « favoriser la concurrence et faciliter l'installation des jeunes professionnels ». Sous la pression des professions concernées, il vient de céder en supprimant le corridor tarifaire.

À l'écoute des notaires, à l'écoute des patrons, comme avec l'épisode des « pigeons » : sous la présidence Hollande, les gouvernements se succèdent et se ressemblent. Ils ne sont sensibles qu'à la détresse des riches, des puissants et des gens influents.

Emmanuel Macron ne concède aucune erreur sur le travail du dimanche et de nuit qu'il veut imposer aux salarié(e)s du commerce. Il n'annonce aucun abandon d'un projet qui vise à favoriser les intérêts des grands groupes de la distribution au détriment de la vie de ceux qui, payés au SMIC, subissent déjà le temps partiel imposé, les horaires élastiques et les longs trajets domicile-travail.

Il s'apprête même à pallier d'éventuelles défections de voix de gauche par celles de certains élus de droite qui ne veulent pas laisser passer l'aubaine.

Lorsque nous disions " Macron, c'est la loi des riches et des patrons ", l'on nous répondait : « mais enfin, ce n'est pas vrai, regardez, il y a les notaires ! ». Désormais, il n'y a plus les notaires.

Les organisations du CLIC-P continuent de revendiquer le retrait de toutes les dispositions du projet qui portent atteinte aux droits des salariés. Dans la suite des manifestations du 14 novembre, du 16 décembre et du 26 janvier, elles appellent à multiplier les actions contre le projet de loi.

Fait à Paris, le 4 février 2015

Contacts CLIC-P :

SCID-CFDT : Alexandre Torgomian 06.60.27.81.24 - syndicat@cfdt-commerce.fr

SECI-Unsa : Eric Scherrer 06.62.46.25.43 - e.scherrer.seci@free.fr

CGT : Karl Ghazi 06.81.36.04.59 - uscommerceparis@free.fr

SUD : Laurent Degousée 06.78.53.35.77 - sudcommerce@yahoo.fr